



**MINERGIE®**  
Meilleure qualité de vie, faible consommation d'énergie

## DOSSIER DE CANDIDATURE : LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR

Votre dossier de candidature **MINERGIE® - P** doit être composé des pièces suivantes :

- **Une lettre d'engagement** signée par les différentes parties (Maître d'ouvrage, Architecte, Bureau d'étude, Maître d'œuvre). Ce document correspond à la feuille "Demande" du premier onglet du justificatif 13-P.
- **Le bilan des performances globales** selon SIA 380/1 : 2009 avec débit d'air neuf standard (logiciel LESOSAI ou équivalent).
- **Le bilan des performances globales** selon SIA 380/1 : 2009 avec débit d'air neuf thermiquement actif (logiciel LESOSAI ou équivalent).
- **La feuille de calcul Excel MINERGIE®-P** : Justificatif 13-P.
- **Détail du calcul de la Surface de Référence Energétique.**
- **Les plans** au 1 /100 ou 1/50 (Plan masse, plans des niveaux, coupes et façades).
- **La liste des éléments de construction**, composants, surfaces et détails du calcul des valeurs U des différents éléments des façades, fenêtres, toitures et dalles.
- **La liste des Ponts Thermiques** avec descriptif (valeur  $\psi$  et  $\kappa_{sy}$ ).
- **Les schémas de principe** du (des) système(s) de **chauffage et de production de l'Eau Chaude Sanitaire.**
- **Les caractéristiques techniques** du (des) système(s) de **chauffage et de production de l'Eau Chaude Sanitaire.**
- **Le schéma de principe de l'aération** (implantation des bouches d'aspiration et de prises d'air neuf).
- **Les caractéristiques techniques** de l'appareil d'aération.
- **L'avis du permis de construire accordé.**

- **Les documents justificatifs complémentaires** si nécessaire (voir la liste sur le courrier d'engagement).
- **Un chèque d'acompte** de 40% du montant total de la proposition commerciale.
- Pour les bâtiments concernant un usage autre que du logement (par exemple tertiaire, école, commerce...) et dont la surface (SRE) est supérieure à 500 m<sup>2</sup>, une exigence supplémentaire concernant l'éclairage est exigée : le justificatif d'un éclairage performant selon la norme SIA 380/4 sera à fournir (Fichier Excel à demander auprès de **prestaterre**).

**Nota :** - L'ensemble de ces documents devront être **datés et comporter le nom de l'opération**.

- Ils pourront être transmis en **version papier ou en version électronique** (PDF)

Pour plus d'informations techniques ou pour obtenir les dates des prochaines formations et la liste des partenaires MINERGIE®, vous pouvez contacter le pôle **MINERGIE®** de **prestaterre** :

**prestaterre**

46, allée des Artimbales - 74 330 EPAGNY

Tél. 04 50 22 81 23

contact@minergie.fr - www.minergie.fr